



Initiation à la phytoépuration ou Assainissement autonome par filtres plantés

Objectifs

Former les participants au système d'assainissement des eaux grises par filtre plantés

Programme

Matin (Théorie)

- Pourquoi utiliser la phytoépuration comme système d'assainissement individuel ou collectif
- Définir les eaux grises et les eaux vannes
- Dimensionnement de l'installation
- Nombre de bassins en fonction de l'équivalent habitant
- Principe de fonctionnement
- Avantages et inconvénients
- Législation et réglementation en vigueur
- Types et intérêts des plantes épuratives utilisées
- Entretien du système
- Intérêt écologique et sanitaire du choix d'utiliser les toilettes sèches associées à la mise en place de la phytoépuration
- Descriptif d'une toilette sèche et de son fonctionnement
- Procédure de manipulation d'une toilette sèche et gestion des aires de compostage
- Type de plantes aquatiques utilisées en fonction de leur mode d'épuration

Après-midi (Théorie)

Théorie sur la mise en place d'un système d'assainissement par phytoépuration :

- Choix du positionnement du système sur le terrain
- Terrassement et dénivelé des bassins
- Positionnement des bassins
- Techniques de mise en place des matériaux servant au remplissage des bassins
- Mise en place d'un regard recevant les eaux chargées venant de la maison
- Positionnement du filtre à paille
- Mise en place d'un poste de relevage si nécessaire
- Mise en place d'un regard de répartition pour l'alternance sur les deux premiers bassins
- Raccordement des bassins entre eux
- Remplissage des bassins en eau
- Mise en place d'un drain ou d'une mare servant d'exutoire
- Mise en place et répartition des différentes plantes dans les bassins
- Visites en fin de journée d'installations de système d'assainissement individuel par phytoépuration

Intervenant : Vincent CORBARD

Public concerné : Artisans, salariés, particuliers

Durée : 1 jours 7 heures

Horaires : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 17h30

Financement : OPCA, CPF, particulier...

Tarif par personne : Nous contacter Nombre maximum de participant : 12



MFR du val d'Erdre

551 Rue d'Anjou

44 440 Riaillé

☎ 02 40 97 80 48

☒ 02 40 97 88 77

mfr.riaille@mfr.asso.fr

www.mfr-riaille.com

**RÉUSSIR
autrement**

